Publié en ligne le : 3 - AVR. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2023-053 du 27 mars 2023

Objet : Contrat portant intervention de différents participants au Festival Horizon Vert au cinéma AREVI du 19 au 25 avril 2023.

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2020-056 du 11 juillet 2020 portant élection du Président ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération n°2020-067 du Conseil Communautaire en date du 11 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;

Vu les contrats ci-joint ;

Considérant la programmation du Festival Horizon Vert du 19 au 25 avril 2023,

DECIDE

Article 1er : Dans le cadre de l'organisation du Festival Horizon Vert, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix conclut les contrats avec les intervenants suivants :

- Messieurs François STUCK et François HIRISSOU, à l'occasion de la projection du film « Bienvenue les vers de terre », au cinéma AREVI le 19 avril 2023,
- Monsieur Laurent CHARBONNIER, à l'occasion de la projection des films « Le chêne » et « Chambord », au cinéma AREVI le 20 avril 2023,
- Monsieur Jean-Claude NOUARD, à l'occasion de la projection du film « Plein Feu », au cinéma AREVI le 21 avril 2023

Article 2 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

D. BOISSERIE

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20230327-DP2023440146-AR
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

...../.....

Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

CINEMA AREVI
ST-YRIEIX LA PERCHE

CONTRAT PORTANT INTERVENTION DE MONSIEUR LAURENT CHARBONNIER AU CINEMA AREVI LE 20 AVRIL 2023

Entre les soussignés

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix représentée par son Président, Daniel BOISSERIE dûment habilité aux fins des présentes par décision du Président n°2023-053 ;

D'une part,

Et

Monsieur LAURENT CHARBONNIER, réalisateur, [redacted]

D'autre part ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Dans le cadre de la 3ème édition du festival Horizon Vert, festival du film d'écologie qui se tiendra du 19 au 25 avril 2023, au cinéma AREVI, il est organisé une intervention de LAURENT CHARBONNIER, réalisateur, qui animera une

discussion à l'issue de la projection de ses films « Le chêne » et « Chambord » » le jeudi 20 avril 2023.

Le présent contrat a pour objet de préciser les modalités financières d'intervention de LAURENT CHARBONNIER.

Article 2 : Conditions financières

Aucune rémunération ne sera versée par la Communauté de Communes à LAURENT CHARBONNIER.

Toutefois la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix prendra en charge les repas pour 3 personnes, son hébergement jeudi 20 avril au soir, ainsi que les frais de déplacement liés à sa venue selon le trajet retour St Yrieix La Perche / Sologne (remboursement selon le barème kilométrique en vigueur).

Pour se faire, LAURENT CHARBONNIER fournira un RIB, la copie de son permis de conduire et de la carte grise de son véhicule.

Article 3 : Compétences juridiques

En cas de litige portant sur l'interprétation en l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Limoges, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Fait en 2 exemplaires à Saint-Yrieix la Perche, le 28 mars 2023

Le Président de la Communauté de Communes	**L'intervenant**
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX 87 (HAUTE-VIENNE)	
D. BOISSERIE	**LAURENT CHARBONNIER**

Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

CINEMA AREVI
ST-YRIEIX LA PERCHE

CONTRAT PORTANT INTERVENTION DE MONSIEUR FRANCOIS HIRISSOU AU CINEMA AREVI LE 19 AVRIL 2023

Entre les soussignés

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix représentée par son Président, Daniel BOISSERIE dûment habilité aux fins des présentes par Décision du Président n°2023-053 ;

D'une part,

Et

Monsieur François HIRISSOU, ingénieur agronome, [redacted]

D'autre part ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Dans le cadre de la 3ème édition du festival Horizon Vert, festival du film d'écologie qui se tiendra du 19 au 25 avril 2023, au cinéma AREVI, il est organisé une intervention de Monsieur François HIRISSOU, ingénieur agronome spécialiste

en agro-écologie, qui co-animera une discussion à l'issue de la projection du documentaire « Bienvenue les vers de terre » le mercredi 19 avril 2023.

Le présent contrat a pour objet de préciser les modalités financières d'intervention de Monsieur François HIRISSOU.

Article 2 : Conditions financières

Aucune rémunération ne sera versée par la Communauté de Communes à Monsieur François HIRISSOU.

Toutefois la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix prendra en charge les repas pour 2 personnes ainsi que les frais de déplacement liés à sa venue selon le trajet aller-retour [redacted] / St Yrieix La Perche (remboursement selon le barème kilométrique en vigueur).

Pour se faire, François HIRISSOU fournira un RIB, la copie de son permis de conduire et de la carte grise de son véhicule.

Article 3 : Compétences juridiques

En cas de litige portant sur l'interprétation en l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Limoges, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Fait en 2 exemplaires à Saint-Yrieix la Perche, le 28 mars 2023

Le Président de la Communauté de Communes	**L'intervenant**
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX (HAUTE-VIENNE) 87	
D. BOISSERIE	**François HIRISSOU**

Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

CINEMA AREVI
ST-YRIEIX LA PERCHE

CONTRAT PORTANT INTERVENTION DE MONSIEUR FRANCOIS STUCK AU CINEMA AREVI LE 19 AVRIL 2023

Entre les soussignés

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix représentée par son Président, Daniel BOISSERIE dûment habilité aux fins des présentes par décision du Président n°2023-053 ;

D'une part,

Et

Monsieur François STUCK, réalisateur, résidant à [redacted]

D'autre part ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Dans le cadre de la 3ème édition du festival Horizon Vert, festival du film d'écologie qui se tiendra du 19 au 25 avril 2023, au cinéma AREVI, il est organisé une intervention de Monsieur François STUCK, réalisateur, qui animera une

discussion à l'issue de la projection de son film « Bienvenue les vers de terre » le mercredi 19 avril 2023.

Le présent contrat a pour objet de préciser les modalités financières d'intervention de Monsieur François STUCK.

Article 2 : Conditions financières

Aucune rémunération ne sera versée par la Communauté de Communes à Monsieur François STUCK.

Toutefois la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix prendra en charge les repas pour 2 personnes, son hébergement mercredi 19 avril au soir, ainsi que les frais de déplacement liés à sa venue selon le trajet aller-retour [redacted] St Yrieix La Perche (remboursement selon le barème kilométrique en vigueur).

Pour se faire, François STUCK fournira un RIB, la copie de son permis de conduire et de la carte grise de son véhicule.

Article 3 : Compétences juridiques

En cas de litige portant sur l'interprétation en l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Limoges, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Fait en 2 exemplaires à Saint-Yrieix la Perche, le 28 mars 2023

Le Président de la Communauté de Communes	**L'intervenant**
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX 87 (HAUTE-VIENNE)	
D. BOISSERIE	**François STUCK**

Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

CINEMA AREVI
ST-YRIEIX LA PERCHE

CONTRAT PORTANT INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE NOUARD AU CINEMA AREVI LE 21 AVRIL 2023

Entre les soussignés

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix représentée par son Président, Daniel BOISSERIE dûment habilité aux fins des présentes par Décision du Président n°2023-053;

D'une part,

Et

Monsieur JEAN-CLAUDE NOUARD, forestier, résidant à [redacted];

D'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Dans le cadre de la 3ème édition du festival Horizon Vert, festival du film d'écologie qui se tiendra du 19 au 25 avril 2023, au cinéma AREVI, il est organisé une intervention de Monsieur Jean-Claude NOUARD, forestier, qui animera un débat

sur le thème de la préservation et de la gestion des forêts. Le présent contrat a pour objet de préciser les modalités financières d'intervention de Monsieur Jean-Claude NOUARD.

Article 2 : Conditions financières

Jean-Claude NOUARD interviendra le vendredi 21 avril 2023 à l'issue de la projection du film « Plein feu » et percevra la somme de 80 € - quatre vingt euros - au titre de l'animation du débat.

Une facture sera établie par Monsieur Jean-Claude NOUARD au nom de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix prendra également en charge les repas pour deux personnes le 21 avril au soir.

Article 3 : Compétences juridiques

En cas de litige portant sur l'interprétation en l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Limoges, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Fait en 2 exemplaires à Saint-Yrieix la Perche, le 27 mars 2023

Le Président de la Communauté de Communes	**L'intervenant**
D. BOISSERIE	**J-Cl NOUARD**